



## Les principaux acteurs en matière de qualité de l'air et leurs compétences

-  Obligations réglementaires
-  Possibilités

### Institutions nationales



- Transposition des directives européennes en droit français,
- Elaboration de la politique nationale : fixation des normes et seuils réglementaires,
- Elaboration du Plan National Santé Environnement (PNSE),
- Coordination du dispositif national de surveillance,
- Information du public, campagnes de sensibilisation,
- Soutien financier de plans nationaux (via l'ADEME par exemple).



- Evaluation des risques sanitaires (effets de la pollution de l'air sur la santé humaine, études épidémiologiques, expertises sur les polluants de l'air), en lien avec l'Agence Nationale de Santé Publique et l'ANSES,
- Elaboration du Plan National Santé Environnement (PNSE),
- Elaboration des politiques de prévention : recommandations en cas de pics de pollution, actions dans les ERP,
- Protection des populations vulnérables : soutien des programmes de réduction de l'exposition dans les établissements sensibles,
- Réglementation de la qualité de l'air intérieur : recommandations de bonnes pratiques, surveillance dans certains lieux publics.
- Coordination avec les ARS.

### Services déconcentrés de l'Etat



- Mise en oeuvre locale des politiques nationales,
- Instruction des ICPE, pouvant émettre des polluants atmosphériques,
- Suivi des documents de planification : PPA, SCoT, PLU(i), PCAET, PDU,
- Suivi des données locales, en lien avec les AASQA.

- Encouragement à la mise en place de Zones à Faibles Emissions (ZFE),
- Soutien financier, en octroyant des aides locales, dans le cadre de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ou de programmes d'amélioration de la qualité de l'air.





- Suivi de la stratégie nationale pour la qualité de l'air et de son adaptation au niveau régional,
- Validation du programme régional de surveillance de la qualité de l'air, élaboré par les AASQA,
- Elaboration du Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) avec l'ARS,
- Supervision des AASQA,
- Elaboration des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA),
- Gestion des épisodes de pollution (coordination des procédures d'alerte en cas de pic de pollution atmosphérique),
- Suivi des documents de planification : PPA, SCoT, PLU(i), PCAET, PDU.

- Soutien financier, en octroyant des aides locales, dans le cadre de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ou de programmes d'amélioration de la qualité de l'air.



- Surveillance de l'impact sanitaire de la qualité de l'air : évaluation des effets de la pollution de l'air sur la santé des populations (notamment publics vulnérables),
- Elaboration du Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) avec la DREAL,
- Gestion des épisodes de pollution : collaboration avec le Préfet pour la mise en oeuvre des mesures sanitaires (recommandations, restrictions d'activités),
- Suivi des documents de planification : PPA, SCoT, PLU(i), PCAET, PDU,
- Suivi de la qualité de l'air intérieur : supervision dans les établissements recevant des enfants,
- Campagnes de sensibilisation.

## Les principaux acteurs en matière de qualité de l'air et leurs compétences

-  Obligations réglementaires
-  Possibilités

### Organismes spécialisés



- Surveiller et prévoir la qualité de l'air par les mesures d'un réseau permanent de stations de mesures et des campagnes ponctuelles, ainsi que par des modélisations (cartographies et scénarisations) et des inventaires (cadastres des émissions),
  - Évaluer l'exposition des populations pour permettre aux autorités et à chacun d'agir,
  - Informer, alerter la population, les acteurs, les décideurs, les autorités... publier et rendre publics les données et études.
- Accompagner, sensibiliser, évaluer, former, conseiller pour mieux préserver la qualité de l'air, le climat (inventaire des émissions de GES) et l'énergie (inventaire des productions et consommations),
  - Participer aux travaux de recherche, innover, coopérer avec les chercheurs et experts nationaux et européens.



- Conforter la place, le rôle et la pérennité du réseau des AASQA et de la Fédération Atmo France en assurant la promotion des valeurs des AASQA et de leur savoir-faire,
- Diffuser les positions défendues par le réseau, favoriser la notoriété des AASQA en développant des actions et des outils de communication et de partenariats,
- Renforcer l'efficacité technique, humaine et financières des AASQA afin d'en assurer la pérennité,
- Anticiper les évolutions, dont le numérique, accélérateur d'évolution, pour construire les AASQA de demain.

### Organismes spécialisés

**INERIS**

- Maîtriser les risques liés à la transition énergétique et à l'économie circulaire,
- Comprendre et maîtriser les risques à l'échelle d'un site industriel et d'un territoire,
- Caractériser les dangers des substances et leurs impacts sur l'homme et la biodiversité,
- Veille, ouverture et déontologie,
- Renforcer le pilotage stratégique de l'institut et les synergies entre les activités de services aux entreprises, d'appui et de recherche.



- Produire et transmettre des connaissances fiables sur les polluants atmosphériques et les gaz à effet de serre, accompagner les décideurs publics et privés,
- Contribuer, par des reportages, des diagnostics objectifs et des recommandations rigoureuses, aux décisions publiques et privées,
- Diffuser de manière transparente des informations environnementales, des données sectorielles, des méthodes et des outils de suivi des émissions et de mise en place de mesures d'atténuation comme d'adaptation au changement climatique,
- Renforcer la capacité des acteurs publics et privés à répondre aux défis écologiques en France et à l'international aux périmètres nationaux, régionaux, des villes, des entreprises et des filières. Apporter un soutien spécifique aux pays tiers à mettre en œuvre l'Accord de Paris ainsi que la Convention sur la pollution transfrontière et il contribue à les rendre autonomes dans l'évaluation de leurs émissions et la réalisation de leur transition écologique.



- Garantir la qualité des données du dispositif et leur adéquation avec les exigences européennes et les besoins de surveillance,
- Assurer la diffusion et la valorisation au niveau national des données produites par le dispositif de surveillance,
- Améliorer les connaissances scientifiques et techniques du dispositif pour accompagner la mise en œuvre des plans d'action et anticiper les enjeux futurs du dispositif,
- Assurer la coordination technique, l'animation et le suivi du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air en appui au ministère et aux AASQA.

## Les principaux acteurs en matière de qualité de l'air et leurs compétences

- Obligations réglementaires
- Possibilités

### Collectivités territoriales

#### Région

- Suivi des documents de planification : PPA, SCoT, PLU(i), PCAET, PDU,
- Participation à l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement (PRSE),
- Intégration de la qualité de l'air dans les documents de planification : SRADDET,
- Soutien des AASQA via des subventions,
- Co-animation du comité régional de l'énergie\*.

- Financement de projets ou d'actions, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

#### Département

- Suivi des documents de planification : PPA, PRSE, SCoT, PLU(i), PCAET, PDU.

- Lutte contre les brûlages à l'air libre, réglementation de la circulation notamment en cas de pics de pollution (arrêtés préfectoraux)
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les collèges, information et sensibilisation,
- Elaboration d'un Schéma Départemental Vélo,
- Financement de projets ou d'actions en lien avec la surveillance ou l'amélioration de la qualité de l'air, de projets de plantation de haies ou de boisements, d'actions locales en lien avec la lutte contre le changement climatique.

### Collectivités territoriales

#### EPCI

- Intégration de la qualité de l'air dans les documents de planification : PLU(i), SCoT,
- Elaboration de PCAET (si EPCI de plus de 20 000 habitants).

- Campagnes locales d'information, de sensibilisation, de bonnes pratiques,
- Mise en place de programmes de rénovation énergétique des bâtiments,
- Actions en tant qu'AOM,
- Déploiement de Zones à Faibles Emissions (ZFE),
- Financement de projets ou d'actions, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.



#### Communes

- Intégration de la qualité de l'air dans les PLU,
- Mise en oeuvre des arrêtés préfectoraux en matière de qualité de l'air,
- Obligations de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements publics dont elle a la charge (écoles maternelles et élémentaires, crèches, équipements sportifs, bâtiments municipaux, etc.)

- Création d'aménagements en faveur des mobilités actives,
- Campagnes locales d'information, actions de sensibilisation en milieu scolaire, etc.

\*Créée par la Loi Climat et Résilience, instance chargée de favoriser la concertation territoriale au sein d'une région sur la thématique de l'énergie. Il est notamment chargé de faire une proposition des objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables et de récupération de chaleur et de froid après l'adoption de la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2030-2035.

## Les principaux acteurs en matière de qualité de l'air et leurs compétences

-  Obligations réglementaires
-  Possibilités

### Etablissements publics



- Appui technique pour comprendre les sources de pollution, analyser les impacts sanitaires ou environnementaux, évaluer des projets ou politiques en matière de qualité de l'air,
- Evaluation des impacts de l'urbanisme sur la qualité de l'air (modélisation de scénarios...),
- Conception ou diffusion d'outils de modélisation, d'analyse ou de visualisation,
- Formation, sensibilisation, publication de guides pratiques.



- Aide à la définition et à la mise en oeuvre de stratégies locales de lutte contre la pollution de l'air,
- Financement de projets, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air,
- Production de données et d'outils d'évaluation, de guides méthodologiques,
- Soutien de programmes de recherche,
- Campagnes d'information et de sensibilisation.

### Etablissements publics



- Surveillance épidémiologique,
- Evaluation de l'impact sanitaire : production de rapports et études quantifiant les impacts de l'exposition à la pollution de l'air sur la santé publique,
- Alerte sanitaire : en lien avec les ARS et les Préfets, contribution aux dispositifs d'alerte en cas d'épisodes de pollution aiguë,
- Information et prévention,
- Expertise scientifique, notamment dans le cadre des PNSE et PRSE.



- Evaluation des risques sanitaires,
- Emission d'avis scientifiques,
- Production de valeurs toxicologiques de référence et proposition de seuils d'exposition à certains polluants,
- Expertise scientifique, notamment dans le cadre des PNSE.